

Affaire Vincent Lambert : le silence assourdissant des évêques

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 30 septembre 2013



Un évêque anglais dénonce la suppression de l'alimentation

John Smeaton, de SPUC (la plus ancienne et plus importante organisation de défense de la vie à naître au Royaume-Uni), publie sur son [blog](#) un court article paru dans *The Catholic Herald*. Assez important pour que je le traduise mot à mot.

Mgr Philip Egan, évêque de Portsmouth, a accusé la *British Medical Association* (BMA) de favoriser l'euthanasie en limitant le droit des médecins à l'objection de conscience quand il leur est demandé de faire mourir un patient de faim et de déshydratation.

Il a déclaré cela alors que des directives révisées de la BMA ont fait savoir aux médecins qu'ils auraient le soutien de leur association s'ils décidaient de ne pas stopper l'alimentation ou l'hydratation pour des motifs religieux ou moraux – mais uniquement s'ils s'organisaient pour qu'un autre médecin le fasse.

« Il est immoral de provoquer la mort d'une personne en lui retirant l'alimentation et l'hydratation », a déclaré Mgr Egan. « La BMA a fait évoluer sa position en faveur de l'euthanasie, plutôt que de se prononcer contre. »

« Le problème sous-jacent est bien que la loi n'est pas en phase avec la moralité authentique. »

« La loi britannique est dissociée des principes moraux sur les soins légitimes dus à une personne en fin de vie. »

Voilà le point de vue catholique (mais aussi simplement humain) sur la question de l'alimentation et l'hydratation d'une personne en phase terminale de sa maladie, qu'on n'a pas le droit de stopper en vue de provoquer la mort.

En l'occurrence, Mgr Egan n'évoque pas explicitement le cas des personnes qui ne seraient pas en fin de vie, pour qui le principe vaut à plus forte raison. Et si cela fait vous penser au cas de Vincent Lambert, vous avez évidemment parfaitement raison.

A Neuquén, en Argentine, un évêque se bat pour la vie d'un homme menacé de mort par retrait de la nourriture et de l'hydratation

Une affaire semblable à celle de Vincent Lambert agite actuellement la province de Neuquén, en Argentine, où un homme victime il y a 19 ans d'un accident de moto, et déclaré depuis lors en état végétatif permanent, est menacé lui aussi de mort. Ses parents sont morts, ses frère et sœur aimeraient le « laisser partir », comme ils disent. J'en avais parlé [ici](#).

Son affaire a été [portée](#) devant la Cour suprême de justice en juillet, après que le tribunal supérieur de justice de Neuquén eut refusé de se prononcer, jugeant que la décision de couper les vivres à Marcelo Diez ne requiert pas une autorisation de justice aux termes de la loi argentine pour la « fin de vie digne ». C'est à la demande du « défenseur général » (représentant les pouvoirs publics) et de l'institution où Marcelo réside depuis la mort de ses parents (auparavant, ceux-ci l'avaient gardé auprès d'eux) que ce recours extraordinaire devant la plus haute juridiction fédérale a été accepté.



Marcelo Diez

Cette affaire est désormais pendante et, comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises, l'évêque de Neuquén a pris fait et cause pour le patient.

Soulignant que la vie de Marcelo est entre les mains de la Cour suprême, Mgr Bressanelli a demandé qu'un diagnostic actualisé puisse être réalisé sur le patient : « Il y a des indices laissant supposer qu'aujourd'hui, sa situation est différente » : il « est vivant » et il y a lieu de croire que l'état végétatif qui figure dans le dossier porté devant la Cour a pu évoluer. Et de rappeler que Marcelo respire sans aide, qu'il n'est « branché à aucune machine », et qu'il « répond à des stimuli extérieurs ». Il est, simplement, « profondément handicapé ».

« Il se retourne dans son lit et se met à l'aise tout seul, il se frotte ou se gratte là où il ressent une gêne. Parfois, il serre doucement la main de celui qui lui prend la sienne. A ce que croient ceux qui le connaissent et qui l'accompagnent, sa réponse aux stimuli extérieurs n'est pas seulement réflexe, mais constitueraient par moments des actes dirigés », écrit-il dans un [communiqué](#). **« Il est sensible aux démonstrations d'affection et à l'égard de ceux qui lui parlent ; son visage rayonne quand il écoute de la musique ; il donne des signes visibles de désagrément ou de fatigue lorsqu'il n'aime pas quelque chose. » (...)**

« Marcelo a le droit de voir son intimité respectée. C'est un droit très personnel qui exige de ne pas l'exposer au regard des curieux. Il n'est pas une pièce de musée, mais une personne humaine. Pour autant, il a le droit de ne pas être isolé, de ne pas être discriminé, quel que soit son état de santé. Personne ne peut imposer à un malade de rester seul, relégué dans une chambre, à moins qu'il ne constitue un danger pour la société. Ainsi que l'exige la morale et que l'ordonne la loi, Marcelo a le droit de recevoir les soins qu'il a toujours reçus dans l'institut qui l'accueille, c'est une assistance

personnelle, un soutien affectif et spirituel constitué par sa relation avec les médecins, les infirmiers, le personnel de cette maison, les autres malades et les bénévoles qui par leur présence et leur assistance comblent des temps creux. Cela ne fait que poursuivre ce qu'ont accompli ses parents, spécialement le papa, lorsqu'ils l'ont confié à LUNCEC [l'institut de cancérologie choisi pour la qualité humaine de ses soins], qui en outre n'a jamais mis d'obstacle à ce que Marcelo puisse être en contact avec d'autres personnes. De fait, lui-même emmenait parfois son fils dans la rue. »

Mgr Bressanelli porte l'accent sur le diagnostic posé sur Marcelo Diez, puisqu'en face on objecte qu'il vit comme un *légume*, sans conscience, sans volonté, sans relation à autrui, pour demander qu'on le « laisse partir ». Cela ne veut pas dire qu'on aurait le droit de cesser de donner des soins ordinaires à une personne vivant dans cet état – ou alors il faut redéfinir la vie. Mais à plus forte raison, si Marcelo est en état de conscience minimale, sa vie doit être protégée.

Le communiqué conclut : « Marcelo est un fils de Dieu, et notre frère. Soutenons-le par notre prière. Pour lui, comme pour tout être humain, nous voulons le meilleur : la dignité qui est la sienne, la qualité de vie qu'il est possible pour lui d'atteindre dans son état actuel, et une vie de plénitude dans le Christ. C'est pourquoi nous le confions au Père au nom de Jésus-Christ. Nous implorons le Saint Esprit d'éclairer l'intelligence et de toucher le cœur de nous tous qui sommes affectés par la situation de Marcelo, dont la vie dépend aujourd'hui de décisions étrangères à sa personne. »

Manifestation pour la vie de Marcelo Diez

Un journaliste qui connaissant Marcelo depuis l'enfance, intrigué par la polémique autour de sa vie, lui a rendu visite en mai dernier et [raconte](#) cette heure intense qu'il a vécue aux côtés d'un homme choyé par le personnel de LUNCEC, qui rejette unanime la demande du frère et de la sœur de cet homme que tous ont appris à aimer – et qui paradoxalement, est une « icône de vie » au sein d'un centre où viennent des cancéreux pour des traitements ou des soins palliatifs. Lui, cela fait 19 ans qu'il survit ! Près de 9 ans qu'il est là !

Il est [frappé](#) par le calme, la douceur, la compétence de ceux qui prennent soin de Marcelo, le lèvent, le conduisent au jardin où il aime écouter les oiseaux, disent les infirmières, qui lui mettent de la musique des années 1980, celle de « son temps » (il se renfrogne quand on lui met de la musique tropicale) ; on le conduit parmi les autres patients, il assiste aux anniversaires, à la messe. Un crucifix et un rosaire ornent les murs de sa chambre. Il est nourri par sonde (comme Vincent). Il montre parfois son refus, son inconfort – quand on lui fait des nébulisations dans le nez, par exemple, les rares fois où il prend froid.

Et ce journaliste, Mario Cipitelli, souligne que son regard a vraiment croisé celui, bleu et profond, de son ami, lorsqu'il s'est décidé à lui parler et à lui caresser la main. Presque aussitôt, Marcelo a refermé les yeux, plus calme. Maintenant, écrit-il, il « comprend pourquoi chaque mouvement réflexe fait naître tant de tendresse et de compassion » ; « pourquoi surgit tant d'espérance chaque fois qu'on croise le regard de Marcelo ».

Et voilà pourquoi les infirmières et le personnel de LUNCEC, où l'on « défend la vie », refusent d'envisager qu'on puisse priver Marcelo d'aliments – une polémique dont Cipitelli note qu'elle divise la société « parce qu'il n'y a aucun autre moyen de le tuer ou – pour utiliser un euphémisme – de le “laisser partir” ». En voilà un qui a tout compris.

Comme l'ont compris, du reste, les journalistes français qui traitent de l'affaire Vincent Lambert. Ils parlent d'« euthanasie », au grand dam du Dr Eric Kariger qui n'aime pas le mot : mais comment qualifier autrement un acte, un « protocole » résultant de la volonté de faire mourir quelqu'un parce qu'on estime que son état ne s'améliorera pas et que sa qualité de vie est insuffisante ? Où s'arrête-t-on dans cette logique ?

Comite consultatif national d'éthique

On s'est plaint ces derniers temps des manipulations autour du Conseil consultatif national d'éthique, où l'Eglise catholique est représentée par un théologien et professeur laïque, Xavier Lacroix. Fort bien. Mais quand il s'agit dans la pratique de réagir à un cas qui agite le monde médiatique, ce n'est pas sur le CCNE qu'il faut compter pour éclairer les consciences – ni avant, ni après les nouvelles nominations qui l'ont chamboulé. Et si l'Eglise catholique « qui est en France » a réellement son mot à dire, elle peut le faire sans le CCNE.

Dans le cas de Vincent Lambert, le silence des évêques est assourdissant. Trouvent-ils vraiment normal qu'aujourd'hui, on veuille pratiquer aujourd'hui l'euthanasie en France sur un homme profondément handicapé, mais vivant et qui n'est même pas en « fin de vie » ? Plusieurs d'entre eux sont au courant de l'affaire Vincent Lambert, appelés au secours par les parents du jeune homme qui se battent pour sa vie. On attend toujours. Ils n'ont pas pris position, ni à titre privé, ni à titre public.

La charité et la justice l'exigent pourtant – et pas seulement pour Vincent Lambert, mais pour toute personne qui risque un jour de se trouver dans sa situation. Le silence fait grandir dans l'opinion publique l'idée que l'on peut mettre à mort quelqu'un parce qu'il « n'aurait pas souhaité » vivre de telle ou telle manière. Pesons les mots... C'est un silence complice.

• *Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)*

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)